Logo CFDT

[ORANGE BANK] Un PSE négocié et signé par la CFDT dans la douleur !

Paris, le 15 février 2024. Depuis l'annonce de la cessation de l'activité d'Orange Bank, la CFDT a utilisé tous les leviers possibles pour défendre et garantir les droits des 700 salariés impactés par ce gigantesque fiasco stratégique : débrayages, manifestations, interpellations de politiques…

Il fallait bien ça pour qu'Orange respecte vraiment ses engagements de négocier un PSE digne de l'image sociale que cette grande entreprise nationale veut donner à voir au grand public.

Car, au début des négociations, la corbeille de la mariée n'était pas bien belle : mesures d'accompagnement insuffisantes, primes de reclassement au rabais, engagements minimas sur la gestion des fins de carrières des seniors…

Au final, et après des mois d'âpres négociations, la CFDT a décidé de signer le PSE le 17 janvier dernier, suite à la prise en compte de ses exigences :

• Indemnité d'incitation au reclassement externe rapide avec 100 % du reliquat du congé de reclassement
• Indemnité supralégale avec 1,5 mois/année d'ancienneté avec un plafond de 30 mois
• Prime de reclassement interne de 5 000 € brut
• Une offre ferme d'emploi pour les 200 salariés du site d'Amiens avec maintien de rémunération et classification

La CFDT a également obtenu, pour l'ensemble des salariés, des garanties d'accompagnement avec une valorisation de leurs savoirs et compétences pouvant conduire à une évolution professionnelle vers BNPP.

Il reste toutefois des points d'alerte sur lesquels la CFDT reste mobilisée, notamment l'absence de visibilité sur la charge de travail liée aux vagues de départ qui débuteront en mars, sans aucun critère d'ordre et l'absence d'accompagnement
pour les salariés âgés de 57 ans et plus, qu'elle n'a malheureusement pas pu négocier.

Au-delà, ce qui inquiète fortement, c'est la lente agonie d'une entreprise bancaire qui s'est bercée d'illusions et a bercé ses salariés de promesses, lesquels payent finalement le prix fort d'un retentissant échec !

La Fédération CFDT Banques et Assurances continuera à soutenir l'équipe CFDT d'Orange Bank pendant toute la durée du processus d'extinction de l'activité, avec une seule priorité : la défense des droits et de l'avenir des salariés.

signature
Documents
Orange Bank : un PSE négocié et signé par la CFDT dans la douleur !